

Réunion du 28 septembre 2021

P.V. n° 1

Présent : M. CHAUVIN.

Présents au titre de la C.D. Foot Diversifié du District de la Gironde : MM. BORDIER – BROUCA – CURIDA – DEMARQUE - LANAU.

Administratif : M. MOUTHAUD.

COUPE NATIONALE FOOTBALL-ENTREPRISE

SYSTEME COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

SAISON 2021/2022

26 Engagés

| | | | | | | | |
|------------|------------------|----|--------------|----|-----------|---|-------------|
| Semaine 41 | 1er Tour | 6 | matches avec | 12 | clubs | | |
| Semaine 46 | Finale Régionale | 10 | matches avec | 6 | qualifiés | + | 14 entrants |

Calendrier du 1^{er} tour :

6 matches avec 12 clubs.

A disputer au plus tard le 16 octobre 2021 :

- Racing Club DAXAP / F.C. Groupe Pichet
- A.S. Michelin Bassens / Football Club Veynat
- A.S. Campus Thalès Bordeaux / Carrosserie Ballon
- C.G.I. Bordeaux Football Club / A.S. Safran Bordeaux
- F.C. Espace Foot / Football Club Le Coq
- A.S. Sud-Ouest Auto / Sporting Club LCS.

Le tirage de ce 1^{er} tour a été effectué, par délégation de la LFNA, par les membres de la C.D. Foot-Animation du District de la Gironde au siège à Bruges.

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé lors de la **semaine 41 (du lundi 11 au samedi 16 octobre 2021 au plus tard)**.

Les clubs opposés doivent se contacter afin de communiquer rapidement à la Ligue la date, le lieu et l'horaire de chaque rencontre.

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (**pas de prolongation**), les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

L'arbitre sera désigné par la **C.D. Arbitrage de la Gironde**.

Les **arbitres-assistants** ne seront désignés par la C.D.A. de la Gironde que **sur demande du club recevant**. En cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra **IMMÉDIATEMENT** prévenir la Ligue et le club adverse.

LICENCES, QUALIFICATIONS ET PARTICIPATION

Le règlement de la Coupe Nationale Football Entreprise indique qu'une liberté du nombre de double licence est possible et fixé par la Ligue Régionale sur cette phase régionale. La LFNA n'ayant écrit aucun règlement sur cette **phase régionale**, il est donc conclu que les **doubles licences** sont de **4** pour cette épreuve.

NOTE AUX CLUBS

Aucun frais de déplacement ne sera perçu par les clubs visiteurs.

Les frais d'arbitrage restent à la charge du club recevant (**réglés par virement par la LFNA – ne pas régler sur place**).

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

2^{ème} tour – Finale Régionale : à disputer au plus tard le 20 novembre 2021 : regroupera les 6 vainqueurs du 1^{er} tour + 14 entrants. Les 10 vainqueurs seront qualifiés pour les 1/32^{èmes} de Finale gérées par la F.F.F.

Présidence,
Jean-Bernard CHAUVIN
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 05/10/2021 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.